Il me fait grand plaisir d'accueillir les délégués à la Conférence annuelle du Fonds international de défense et d'aide. On me dit que c'est la première fois qu'une telle conférence se tient au Canada et que l'initiative a été prise pour célébrer dix années d'actions menées par l'IDAFSA Canada. Nous nous réunissons, selon les mots de Thabo Mbeki, à un moment d'une grande importance historique — tant pour l'Afrique du Sud que pour votre organisation.

L'espoir d'un règlement pacifique en Afrique du Sud n'a jamais été aussi grand. Plusieurs éléments augurent bien pour l'avenir: par exemple, la libération inconditionnelle de Nelson Mandela et d'autres leaders nationalistes; la légalisation de l'ANC, du PAC, de l'UDF et, bien sûr, de l'IDAFSA; les "entretiens sur les entretiens" de Groote Schuur; les progrès réalisés par le groupe de travail mixte ANC/gouvernement chargé d'examiner la situation des prisonniers politiques, le retour des exilés et les autres obstacles posés aux négociations; ainsi que la sympathie et le respect mutuel qui se sont manifestement établis entre M. Mandela et le Président de Klerk,

Mais on ne peut nier qu'aucun de ces développements importants n'a touché au coeur du problème, et qu'aucun des piliers de l'apartheid ne s'est écroulé. La constitution reste en place, une constitution qui refuse le droit de vote à Nelson Mandela et à la majorité de ses compatriotes. Le Population Registration Act, qui classe chacun selon sa race, reste entièrement intact, et son abrogation n'est pas encore en vue. Le Group Areas Act, qui détermine où les membres de chaque race doivent vivre, reste en vigueur. Le Land Act, qui sous-tend le système des bantoustans, est toujours en place. L'abrogation promise du Separate Amenities Act n'a pas encore été effectuée.

La violence et la répression continuent. Le conflit au Natal entre les partisans de l'Inkatha et de l'ANC ainsi que les actions policières à Sebokeng et Welkom ont entraîné de tragiques pertes de vies humaines. Mais ils sont aussi devenus un sérieux obstacle au succès des négociations. L'intensification de la violence des justiciers de la droite est un phénomène de plus en plus préoccupant. La Commission des droits de l'homme rapporte que 353 personnes sont toujours détenues en vertu de la législation sur la sécurité. Le gouvernement sud-africain s'est engagé à ouvrir les voies de communication avec l'ANC sur la question du maintien de l'ordre public au Natal et dans les autres régions tendues du pays; à envisager de mettre fin à l'état d'urgence; et à réexaminer la législation existante sur la sécurité publique. Ce sont toutes là des étapes importantes qui contribueront à instaurer la paix en Afrique du Sud. Mais notre intérêt ne doit pas s'émousser: des groupes comme l'IDAFSA auront un rôle crucial à jouer lorsqu'il s'agira de surveiller les violations des droits de la personne et d'aider les victimes de l'apartheid dans les mois qui viennent.

Le gouvernement canadien fournit depuis 1985 un soutien financier à l'IDAFSA Canada dans le cadre de son programme d'aide aux victimes de l'apartheid. Depuis le sommet de la répression, en 1986, l'IDAFSA consacre ses ressources à aider les familles des détenus et à leur offrir une aide juridique. Les affaires n'ont pas toutes été gagnées.